

FCPR W PME VALORISATION

COMMENT SOUSCRIRE?

1 QUESTION À VOUS POSER AU PRÉALABLE

Avez-vous été démarché(e)* pour cette souscription ?

* Voir définition sur le Récépissé de démarchage bancaire et financier.

OUI

- Complétez le RÉCÉPISSÉ DE DÉMARCHAGE BANCAIRE ET FINANCIER ainsi que le PROFIL INVESTISSEUR, datez et signez ; et
- Si vous avez été démarché(e) physiquement, respectez le délai de réflexion de 3 jours avant de signer le Bulletin de Souscription et votre chèque ou d'effectuer votre virement.

NON

- Ne complétez pas le RÉCÉPISSÉ DE DÉMARCHAGE BANCAIRE ET FINANCIER ; et
- Complétez le PROFIL INVESTISSEUR uniquement dans le cas où vous avez souscrit en l'absence de Conseiller Financier.

2 BIEN REMPLIR VOTRE BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Le bulletin de souscription doit être intégralement complété, incluant les informations sur le Souscripteur personne morale, son représentant légal et le cas échéant ses bénéficiaires effectifs.

3 VÉRIFIER QUE LE DOSSIER EST COMPLET

Le dossier adressé à M Capital Partners devra comporter :

- Un exemplaire original du BULLETIN DE SOUSCRIPTION dûment complété ;
- Le RÉCÉPISSÉ DE DÉMARCHAGE BANCAIRE ET FINANCIER et le PROFIL INVESTISSEUR dûment complétés, le cas échéant ;
- En cas de paiement par chèque, le chèque, tiré sur le compte bancaire de la personne morale, correctement rempli, daté et signé, émis à l'ordre du Fonds : W PME VALORISATION ;
- En cas de paiement par virement, une copie de l'ordre de virement du compte bancaire de la personne morale vers celui du Fonds ;
- La copie recto-verso de la pièce d'identité du représentant légal et du (ou des) bénéficiaire(s) s'il s'agit d'une autre personne en cours de validité (passeport ou carte d'identité uniquement) ;
- Vos statuts certifiés conformes et un extrait Kbis de moins de 6 mois.

Adressez l'ensemble du dossier par lettre recommandée avec accusé de réception à l'attention de M CAPITAL PARTNERS à l'adresse ci-dessous.

4 L'INFORMATION POST SOUSCRIPTION

Le dépositaire du Fonds (CACEIS BANK) vous enverra une attestation d'inscription en compte.

Par la suite, et ce pendant toute la durée de vie du Fonds, M Capital Partners vous fera parvenir une lettre d'information semestrielle relatant la composition, la valorisation, le relevé de frais ainsi que les actualités du Fonds.

M/CAPITAL
PARTNERS

Coordonnées

M CAPITAL PARTNERS - 8, rue des 36 Ponts
CS 64210 - 31031 Toulouse Cedex 4
Tél. : 05 34 32 09 65
www.mcapitalpartners.fr

Si le dossier est incomplet, il ne pourra pas être validé.

Par ailleurs, M Capital Partners se réserve le droit de refuser tout dossier qui ne serait pas approprié, notamment au regard de l'horizon d'investissement et de la tolérance au risque du souscripteur.

RÉCÉPISSÉ DE DÉMARCHAGE BANCAIRE ET FINANCIER*

CE DOCUMENT N'EST À COMPLÉTER QUE DANS LE CAS OÙ VOUS AVEZ ÉTÉ DEMARCHÉ(E)*

Identité du Souscripteur :

Dénomination sociale Forme juridique

Nom et prénom du représentant légal

Je, représentant légal du Souscripteur, reconnais avoir été démarché(e), ce jour, par (ci-après dénommé « le Démarcheur ») :

Civilité, Prénom, Nom :

Adresse professionnelle :

1^{er} cas : J'ai été démarché(e) à mon domicile ou sur mon lieu de travail ou dans tout autre endroit non destiné à la commercialisation de produits, instruments et services financiers (démarchage physique).**

Je dois respecter un **délai minimum de 48 heures à compter du lendemain de la signature du présent récépissé** (étant précisé que dans le cas où le délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai sera prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant) **pour réfléchir à l'opportunité de souscrire à la présente proposition** conformément à l'article L.341-16-IV du Code Monétaire et Financier (C.M.F.).

Dans les deux cas, j'atteste avoir été démarché(e) dans le cadre d'une prestation de conseil patrimonial proposée par le Démarcheur, portant notamment sur l'analyse et l'optimisation de ma situation financière et patrimoniale et/ou sur mes choix d'investissement.

** Cochez obligatoirement l'une des deux cases.

2^{ème} cas : J'ai été démarché(e) à distance (notamment par courrier, e-mail, téléphone) ou dans les locaux professionnels du Démarcheur (démarchage à distance).**

Je reconnais, conformément aux dispositions de l'article L.341-16 du C.M.F., **ne pas disposer d'un quelconque délai de réflexion ou de rétractation.**

Fait à

Le

Signature

(précédée de la mention manuscrite :

« lu et approuvé »)

* Constitue un acte de démarchage bancaire ou financier toute prise de contact non sollicitée, par quelque moyen que ce soit, avec une personne physique ou une personne morale déterminée, en vue d'obtenir, de sa part, un accord sur la réalisation par une des personnes mentionnées au 1^{er} de l'article L.341-3 d'une opération sur un des instruments financiers énumérés à l'article L.211-1 du même code.

Constitue également un acte de démarchage bancaire ou financier, quelle que soit la personne à l'initiative de la démarche, le fait de se rendre physiquement au domicile des personnes, sur leur lieu de travail ou dans les lieux non destinés à la commercialisation de produits, instruments et services financiers, en vue des mêmes fins.

PROFIL INVESTISSEUR

CE DOCUMENT EST À COMPLÉTER DANS LE CAS OÙ VOUS AVEZ SOUSCRIT EN L'ABSENCE DE CONSEILLER FINANCIER ET DANS LE CAS OÙ VOUS AVEZ ÉTÉ DÉMARCHÉ(E).

Cette fiche de renseignements s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article L. 533-13 du Code Monétaire et Financier et des articles 314-4 et 314-43 à 54 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers. Cette fiche est couverte par le secret professionnel (article L. 511-33 du Code Monétaire et Financier) et vos réponses sont destinées à la seule information de votre conseiller et de la Société de Gestion. Ce questionnaire a pour objectif d'apprécier l'adéquation d'un investissement dans le présent Fonds géré par M CAPITAL PARTNERS avec votre expérience en matière d'investissement, vos besoins, vos objectifs et votre situation financière.

IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR

Dénomination sociale Forme juridique

Nom et prénom du représentant légal

N° SIREN

Code APE

Adresse du siège social

Code Postal [] [] [] [] [] Ville Pays.....

Tél. : Email :

ORIGINE DES CAPITAUX

Fonds propres & réserves Trésorerie Vente de bien immobilier/mobilier Autre

Provenance géographique (zone ou pays)

SITUATION PATRIMONIALE

Actifs financiers gérés :

0 à 500 000 € 500 000 € à 1 M€ Supérieurs à 1 M€

EXPÉRIENCE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

Connaissez-vous les instruments financiers suivants et/ou avez-vous déjà effectué des opérations sur ces instruments financiers?

Actions cotées Actions non cotées OPCVM Actions OPCVM obligataires OPCVM monétaires

FCPI/FIP FCPR Autre

Confiez-vous la gestion de votre portefeuille à un professionnel? Oui Non

Si oui, intervenez-vous dans la gestion de ce portefeuille? Régulièrement Rarement Jamais

Classification du client en client non professionnel

M CAPITAL PARTNERS le classe en tant que client non professionnel au sens de la réglementation, catégorie offrant la plus grande protection. Vous pouvez malgré tout et sous conditions demander une reclassification. M CAPITAL PARTNERS souhaite attirer l'attention du Souscripteur sur le fait que cette modification de catégorie, qui n'est pas de droit, aurait pour conséquence de diminuer le degré de protection auquel il a droit aujourd'hui. En particulier, il perdrait le bénéfice de certains droits en matière d'information et de conseil, d'exécution des ordres et de traitement des réclamations.

OBJECTIFS POURSUIVIS

Quels sont les motifs de votre investissement?

Recherche d'un profit à long terme (en contrepartie d'un risque de perte en capital) Diversification de votre portefeuille

Autre.....

Tolérance au risque

Vous acceptez un risque de perte au maximum égal au capital investi :

Oui Non (non est une réponse incompatible avec cet investissement)

HORIZON D'INVESTISSEMENT

0 à 7 ans (0 à 7 ans est une réponse incompatible avec cet investissement) plus de 7 ans

Le Souscripteur certifie avoir pris connaissance du DICI du Fonds, y compris de l'avertissement de l'Autorité des Marchés Financiers y figurant. Il reconnaît avoir obtenu les informations nécessaires pour souscrire en toute connaissance de cause des parts dudit produit, en adéquation avec son expérience, ses besoins, ses objectifs et sa situation financière. Après analyse du présent questionnaire, M CAPITAL PARTNERS se réserve le droit de refuser toute souscription jugée inappropriée au regard du profil du Souscripteur.

Dans le cas où vous ne communiquez pas les informations requises pour compléter le Profil Investisseur, votre conseiller s'abstient de vous recommander des instruments financiers et M CAPITAL PARTNERS vous met en garde des risques encourus par une telle souscription.

Fait à

Le

Signature

(précédée de la mention manuscrite :

« lu et approuvé »)

RÉCÉPISSÉ DE DÉMARCHAGE BANCAIRE ET FINANCIER*

CE DOCUMENT N'EST À COMPLÉTER QUE DANS LE CAS OÙ VOUS AVEZ ÉTÉ DEMARCHÉ(E)*

Identité du Souscripteur :

Dénomination sociale Forme juridique

Nom et prénom du représentant légal

Je, représentant légal du Souscripteur, reconnais avoir été démarché(e), ce jour, par (ci-après dénommé « le Démarcheur ») :

Civilité, Prénom, Nom :

Adresse professionnelle :

1^{er} cas : J'ai été démarché(e) à mon domicile ou sur mon lieu de travail ou dans tout autre endroit non destiné à la commercialisation de produits, instruments et services financiers (démarchage physique).**

Je dois respecter un **délai minimum de 48 heures à compter du lendemain de la signature du présent récépissé** (étant précisé que dans le cas où le délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai sera prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant) **pour réfléchir à l'opportunité de souscrire à la présente proposition** conformément à l'article L.341-16-IV du Code Monétaire et Financier (C.M.F.).

Dans les deux cas, j'atteste avoir été démarché(e) dans le cadre d'une prestation de conseil patrimonial proposée par le Démarcheur, portant notamment sur l'analyse et l'optimisation de ma situation financière et patrimoniale et/ou sur mes choix d'investissement.

** Cochez obligatoirement l'une des deux cases.

2^{ème} cas : J'ai été démarché(e) à distance (notamment par courrier, e-mail, téléphone) ou dans les locaux professionnels du Démarcheur (démarchage à distance).**

Je reconnais, conformément aux dispositions de l'article L.341-16 du C.M.F., **ne pas disposer d'un quelconque délai de réflexion ou de rétractation.**

Fait à

Le

Signature

(précédée de la mention manuscrite :

« lu et approuvé »)

* Constitue un acte de démarchage bancaire ou financier toute prise de contact non sollicitée, par quelque moyen que ce soit, avec une personne physique ou une personne morale déterminée, en vue d'obtenir, de sa part, un accord sur la réalisation par une des personnes mentionnées au 1^{er} de l'article L.341-3 d'une opération sur un des instruments financiers énumérés à l'article L.211-1 du même code.

Constitue également un acte de démarchage bancaire ou financier, quelle que soit la personne à l'initiative de la démarche, le fait de se rendre physiquement au domicile des personnes, sur leur lieu de travail ou dans les lieux non destinés à la commercialisation de produits, instruments et services financiers, en vue des mêmes fins.

PROFIL INVESTISSEUR

CE DOCUMENT EST À COMPLÉTER DANS LE CAS OÙ VOUS AVEZ SOUSCRIT EN L'ABSENCE DE CONSEILLER FINANCIER ET DANS LE CAS OÙ VOUS AVEZ ÉTÉ DÉMARCHÉ(E).

Cette fiche de renseignements s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article L. 533-13 du Code Monétaire et Financier et des articles 314-4 et 314-43 à 54 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers. Cette fiche est couverte par le secret professionnel (article L. 511-33 du Code Monétaire et Financier) et vos réponses sont destinées à la seule information de votre conseiller et de la Société de Gestion. Ce questionnaire a pour objectif d'apprécier l'adéquation d'un investissement dans le présent Fonds géré par M CAPITAL PARTNERS avec votre expérience en matière d'investissement, vos besoins, vos objectifs et votre situation financière.

IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR

Dénomination sociale Forme juridique

Nom et prénom du représentant légal

N° SIREN

Code APE

Adresse du siège social

Code Postal [] [] [] [] [] Ville Pays.....

Tél. : Email :

ORIGINE DES CAPITAUX

Fonds propres & réserves Trésorerie Vente de bien immobilier/mobilier Autre

Provenance géographique (zone ou pays)

SITUATION PATRIMONIALE

Actifs financiers gérés :

0 à 500 000 € 500 000 € à 1 M€ Supérieurs à 1 M€

EXPÉRIENCE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

Connaissez-vous les instruments financiers suivants et/ou avez-vous déjà effectué des opérations sur ces instruments financiers?

Actions cotées Actions non cotées OPCVM Actions OPCVM obligataires OPCVM monétaires

FCPI/FIP FCPR Autre

Confiez-vous la gestion de votre portefeuille à un professionnel? Oui Non

Si oui, intervenez-vous dans la gestion de ce portefeuille? Régulièrement Rarement Jamais

Classification du client en client non professionnel

M CAPITAL PARTNERS le classe en tant que client non professionnel au sens de la réglementation, catégorie offrant la plus grande protection. Vous pouvez malgré tout et sous conditions demander une reclassification. M CAPITAL PARTNERS souhaite attirer l'attention du Souscripteur sur le fait que cette modification de catégorie, qui n'est pas de droit, aurait pour conséquence de diminuer le degré de protection auquel il a droit aujourd'hui. En particulier, il perdrait le bénéfice de certains droits en matière d'information et de conseil, d'exécution des ordres et de traitement des réclamations.

OBJECTIFS POURSUIVIS

Quels sont les motifs de votre investissement?

Recherche d'un profit à long terme (en contrepartie d'un risque de perte en capital) Diversification de votre portefeuille

Autre.....

Tolérance au risque

Vous acceptez un risque de perte au maximum égal au capital investi :

Oui Non (non est une réponse incompatible avec cet investissement)

HORIZON D'INVESTISSEMENT

0 à 7 ans (0 à 7 ans est une réponse incompatible avec cet investissement) plus de 7 ans

Le Souscripteur certifie avoir pris connaissance du DICI du Fonds, y compris de l'avertissement de l'Autorité des Marchés Financiers y figurant. Il reconnaît avoir obtenu les informations nécessaires pour souscrire en toute connaissance de cause des parts dudit produit, en adéquation avec son expérience, ses besoins, ses objectifs et sa situation financière. Après analyse du présent questionnaire, M CAPITAL PARTNERS se réserve le droit de refuser toute souscription jugée inappropriée au regard du profil du Souscripteur.

Dans le cas où vous ne communiquez pas les informations requises pour compléter le Profil Investisseur, votre conseiller s'abstient de vous recommander des instruments financiers et M CAPITAL PARTNERS vous met en garde des risques encourus par une telle souscription.

Fait à

Le

Signature

(précédée de la mention manuscrite :
« lu et approuvé »)

À RENVOYER À M CAPITAL PARTNERS EN 1 EXEMPLAIRE

SOCIÉTÉ DE GESTION : M CAPITAL PARTNERS, 8 rue des 36 Ponts - CS 64210 - 31031 Toulouse Cedex 4 - N° d'agrément AMF : GP 02-028 - Tél. : 05 34 32 09 65 / Fax : 05 34 32 09 90.

FCPR W PME VALORISATION

FONDS COMMUN DE PLACEMENT À RISQUE

AGRÉÉ PAR L'AMF LE 07/04/2017

CODES ISIN PARTS A : FRO013235074 - PARTS B : FRO013235082

M/CAPITAL
PARTNERS

3 - ENCADREMENT DES FRAIS ET COMMISSIONS DE COMMERCIALISATION, DE PLACEMENT ET DE GESTION

Le Souscripteur verse un montant total de euros.

Le Souscripteur consent à ce que soient prélevés sur le Fonds des frais et commissions de gestion et de distribution, à hauteur d'un Taux de Frais Annuel Moyen (TFAM) maximal de 3,61 % ou de 3,11 % selon la catégorie de parts (TFAM_GD), dont des frais et commissions de distribution à hauteur d'un pourcentage maximal de 1,2 % ou de 1 % selon la catégorie de parts (TFAM_D).

Signature

(précédée de la mention manuscrite :
« lu et approuvé »)

4 - MODALITÉS SPÉCIFIQUES DE PARTAGE DE LA PLUS-VALUE (« CARRIED INTEREST »)

Des Parts C ont vocation à être souscrites pour au moins 0,25 % du montant des souscriptions initiales totales. Celles-ci ouvrent un droit d'accès à 20 % de la plus-value réalisée par le Fonds, dès lors que l'intégralité des Parts A et B sont remboursées à leur valeur nominale.

5 - AVERTISSEMENT

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que leurs parts sont bloquées pendant une durée minimale de 7 années pouvant aller jusqu'à 9 années sur décision de la Société de Gestion. La durée de blocage peut en effet être prorogée dans la limite de deux fois un an, soit au plus tard jusqu'au 30/06/2026. Le Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce FCPR décrits à la rubrique « Profil de risques » du Règlement. Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficiez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.

Au 31 décembre 2016, les taux d'investissement dans des entreprises éligibles des FCPR gérés par la Société de Gestion sont les suivants :

FCPR	ANNÉE DE CRÉATION	POURCENTAGE D'INVESTISSEMENT DE L'ACTIF EN TITRES ÉLIGIBLES	DATE D'ATTEINTE DU QUOTA D'INVESTISSEMENT EN TITRES ÉLIGIBLES
MIDI CAPITAL N°1	2002	LIQUIDATION	30/04/2003
MIDI CAPITAL N°2	2008	PRÉ-LIQUIDATION	30/09/2008

6 - RÈGLEMENT ET INSCRIPTION DES PARTS

1/ RÈGLEMENT : Le Souscripteur choisit d'effectuer son règlement (cocher la case correspondante) :

- par chèque tiré sur son compte bancaire à l'ordre du Fonds : « W PME VALORISATION »
 par virement de son compte bancaire sur celui du Fonds, dont voici les coordonnées, en indiquant comme bénéficiaire « W PME VALORISATION » :

IBAN : FR181129010100050012112175312
BIC : ISAEFRPP

2/ INSCRIPTION DES PARTS : Je souhaite que les parts souscrites soient conservées en nominatif pur au nom du Souscripteur par le dépositaire du Fonds (CACEIS BANK), prestation pour laquelle ce dernier ne facturera directement ni frais, ni droits de garde. Je joins obligatoirement mes statuts certifiés conformes et un extrait Kbis de moins de six (6) mois pour ce faire.

J'ai par ailleurs pris connaissance du fait que, conformément aux dispositions des articles L.561-1 et suivants du C.M.F. relatifs à la lutte contre le blanchiment de capitaux, la Société de Gestion pourra me réclamer toute information et/ou document et/ou attestation qu'elle jugera nécessaire pour se conformer à ses obligations réglementaires.

7 - DÉCLARATIONS ET ENGAGEMENTS DU SOUSCRIPTEUR

Le Souscripteur déclare :

- avoir souscrit en l'absence de tout démarchage pour le compte de M Capital Partners. Dans le cas contraire, il a préalablement complété le Récépissé de Démarchage Bancaire et Financier et le Profil Investisseur ci-joints ;

- comprendre et accepter les risques et les autres considérations afférentes à une souscription de parts du Fonds, notamment le risque de perte de tout ou partie du capital investi ;
- avoir été informé de sa catégorisation en tant que client non professionnel au sens de la réglementation, catégorie offrant la plus grande protection, et de la possibilité de demander, sous conditions, une reclassification entraînant la diminution du degré de protection auquel il a droit aujourd'hui, en particulier le bénéfice de certains droits en matière d'information et de conseil, d'exécution des ordres et de traitement des réclamations ;
- que les fonds utilisés pour la souscription ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme ;
- avoir été informé de la possibilité de recevoir par email, ou à défaut par voie postale, sur simple demande écrite adressée à la Société de Gestion, le règlement, le dernier rapport annuel et la dernière composition de l'actif du Fonds ;
- avoir été informé de la durée de blocage des parts du Fonds ;
- avoir été informé des frais et commissions prélevés, tels que figurant dans le Règlement, le DICI et dans le présent bulletin de souscription ;
- que les avantages fiscaux ne sont pas les seuls motifs de sa souscription dans le Fonds ;
- vouloir bénéficier des distributions annualisées du Fonds et reconnaître qu'il sera dans ce cas imposé sur les produits distribués par le Fonds et les plus-values réalisées lors de la cession ou du rachat des parts du Fonds, en sus des prélèvements sociaux.

Fait à Le

Signature

(précédée de la mention manuscrite : « lu et approuvé »)

* Ces informations sont établies selon les dispositions en vigueur à la date d'édition de ce document. Elles sont susceptibles de modifications compte tenu de l'évolution législative, réglementaire ou de la doctrine administrative, le cas échéant.

À RETOURNER À LA SOCIÉTÉ DE GESTION EN 1 EXEMPLAIRE ORIGINAL

FCPR W PME VALORISATION

FONDS COMMUN DE PLACEMENT À RISQUE

AGRÉÉ PAR L'AMF LE 07/04/2017

CODES ISIN PARTS A : FRO013235074 - PARTS B : FRO013235082

M/CAPITAL
PARTNERS

3 - ENCADREMENT DES FRAIS ET COMMISSIONS DE COMMERCIALISATION, DE PLACEMENT ET DE GESTION

Le Souscripteur verse un montant total de euros.

Le Souscripteur consent à ce que soient prélevés sur le Fonds des frais et commissions de gestion et de distribution, à hauteur d'un Taux de Frais Annuel Moyen (TFAM) maximal de 3,61 % ou de 3,11 % selon la catégorie de parts (TFAM_GD), dont des frais et commissions de distribution à hauteur d'un pourcentage maximal de 1,2 % ou de 1 % selon la catégorie de parts (TFAM_D).

Signature

(précédée de la mention manuscrite :

< lu et approuvé >)

4 - MODALITÉS SPÉCIFIQUES DE PARTAGE DE LA PLUS-VALUE (« CARRIED INTEREST »)

Des Parts C ont vocation à être souscrites pour au moins 0,25 % du montant des souscriptions initiales totales. Celles-ci ouvrent un droit d'accès à 20 % de la plus-value réalisée par le Fonds, dès lors que l'intégralité des Parts A et B sont remboursées à leur valeur nominale.

5 - AVERTISSEMENT

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que leurs parts sont bloquées pendant une durée minimale de 7 années pouvant aller jusqu'à 9 années sur décision de la Société de Gestion. La durée de blocage peut en effet être prorogée dans la limite de deux fois un an, soit au plus tard jusqu'au 30/06/2026. Le Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce FCPR décrits à la rubrique « Profil de risques » du Règlement. Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficiez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.

Au 31 décembre 2016, les taux d'investissement dans des entreprises éligibles des FCPR gérés par la Société de Gestion sont les suivants :

FCPR	ANNÉE DE CRÉATION	POURCENTAGE D'INVESTISSEMENT DE L'ACTIF EN TITRES ÉLIGIBLES	DATE D'ATTEINTE DU QUOTA D'INVESTISSEMENT EN TITRES ÉLIGIBLES
MIDI CAPITAL N°1	2002	LIQUIDATION	30/04/2003
MIDI CAPITAL N°2	2008	PRÉ-LIQUIDATION	30/09/2008

6 - RÈGLEMENT ET INSCRIPTION DES PARTS

1/ RÈGLEMENT : Le Souscripteur choisit d'effectuer son règlement (cocher la case correspondante) :

- par chèque tiré sur son compte bancaire à l'ordre du Fonds : « W PME VALORISATION »
 par virement de son compte bancaire sur celui du Fonds, dont voici les coordonnées, en indiquant comme bénéficiaire « W PME VALORISATION » :

IBAN : FR181129010100050012112175312
BIC : ISAEFRPP

2/ INSCRIPTION DES PARTS : Je souhaite que les parts souscrites soient conservées en nominatif pur au nom du Souscripteur par le dépositaire du Fonds (CACEIS BANK), prestation pour laquelle ce dernier ne facturera directement ni frais, ni droits de garde. Je joins obligatoirement mes statuts certifiés conformes et un extrait Kbis de moins de six (6) mois pour ce faire.

J'ai par ailleurs pris connaissance du fait que, conformément aux dispositions des articles L.561-1 et suivants du C.M.F. relatifs à la lutte contre le blanchiment de capitaux, la Société de Gestion pourra me réclamer toute information et/ou document et/ou attestation qu'elle jugera nécessaire pour se conformer à ses obligations réglementaires.

7 - DÉCLARATIONS ET ENGAGEMENTS DU SOUSCRIPTEUR

Le Souscripteur déclare :

- avoir souscrit en l'absence de tout démarchage pour le compte de M Capital Partners. Dans le cas contraire, il a préalablement complété le Récépissé de Démarchage Bancaire et Financier et le Profil Investisseur ci-joints ;

- comprendre et accepter les risques et les autres considérations afférentes à une souscription de parts du Fonds, notamment le risque de perte de tout ou partie du capital investi ;
- avoir été informé de sa catégorisation en tant que client non professionnel au sens de la réglementation, catégorie offrant la plus grande protection, et de la possibilité de demander, sous conditions, une reclassification entraînant la diminution du degré de protection auquel il a droit aujourd'hui, en particulier le bénéfice de certains droits en matière d'information et de conseil, d'exécution des ordres et de traitement des réclamations ;
- que les fonds utilisés pour la souscription ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme ;
- avoir été informé de la possibilité de recevoir par email, ou à défaut par voie postale, sur simple demande écrite adressée à la Société de Gestion, le règlement, le dernier rapport annuel et la dernière composition de l'actif du Fonds ;
- avoir été informé de la durée de blocage des parts du Fonds ;
- avoir été informé des frais et commissions prélevés, tels que figurant dans le Règlement, le DICI et dans le présent bulletin de souscription ;
- que les avantages fiscaux ne sont pas les seuls motifs de sa souscription dans le Fonds ;
- vouloir bénéficier des distributions annualisées du Fonds et reconnaître qu'il sera dans ce cas imposé sur les produits distribués par le Fonds et les plus-values réalisées lors de la cession ou du rachat des parts du Fonds, en sus des prélèvements sociaux.

Fait à Le

Signature

(précédée de la mention manuscrite : « lu et approuvé »)

* Ces informations sont établies selon les dispositions en vigueur à la date d'édition de ce document. Elles sont susceptibles de modifications compte tenu de l'évolution législative, réglementaire ou de la doctrine administrative, le cas échéant.

À RETOURNER À LA SOCIÉTÉ DE GESTION EN 1 EXEMPLAIRE ORIGINAL